

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

S.I.G.A.L

**« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »**

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 04 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 16

Etaient présents : MM. Patrick DELEBARRE, Dominique LEGRAND,
MM. Sébastien BROGNIART, Bernard GERARD
MM., Pierre VERLEY, Louis LUTUN,
MM. Jérôme MATHIEU, Pierre-Jean ANDRAL
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE,

Etaient absents ayant donné pouvoir :
M. Jean-Philippe PROUVOST, ayant donné pouvoir à Sébastien BROGNIART,

Etaient absents excusés : MM. Martin LEPOUTRE, Jean-Louis MUNCH, Miguel BEADES
Mmes Nathalie HERBAUX, Gwendoline SPOTBEEN

N° 23-02-02

Aménagement du site

**Désaffectation et Déclassement
d'une partie de la parcelle
cadastrée B3960**

Rapport de M. le Président,

M. le Président rappelle que le SIGAL est propriétaire d'un terrain, dont le plan est joint en annexe, situé entre la propriété de la société ARPATOLI et la parcelle acquise par la SCI P & P, classé au Plan Local d'Urbanisme en UVb

Il est constaté que cette partie de la parcelle n°B3960 n'est pas affectée à un usage aéronautique. Ce terrain est à ce jour non utilisé, et n'a pas vocation à être utilisée en tant qu'espace public. Il ne répond à aucun besoin lié à l'intérêt général. Dès lors, dans la mesure où son affectation à l'usage aéronautique a disparu, son déclassement du domaine public, en vue d'une future cession, est possible.

Par la présente délibération, il vous est demandé :

- De constater la désaffectation de ce terrain, issu de la parcelle B3960, pour une contenance de conformément au plan
- De Décider du déclassement de ce terrain du domaine public syndical en vue de son transfert dans le domaine privé syndical

Le Comité Syndical

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Comité

Certifié conforme

Le Président

Intercommunal pour la Gestion
de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu

Délibération Adoptée à l'Unanimité